

OFFRE D'EMPLOI

La Haute École Louvain en Hainaut –

Recrute pour le Service Interne de Prévention et de Protection au Travail un.une

Conseiller.ère en prévention de niveau 1 (H/F/X) à temps plein

Appel interne et externe à candidatures

1. Description de la fonction

Le/la conseiller.ère en prévention (CP1) agit au sein de son service et a des interactions avec l'employeur, les directions et les partenaires internes et externes, en vue de concevoir un plan global de prévention et adopte une attitude stratégique en vue de prévenir de façon optimale les risques sur le lieu de travail. Grâce à son expertise, il.elle veille à l'application du Code du bien-être et des mesures associées.

Les tâches du CP sont décrites en détails dans le Code du bien-être. Ces tâches répondent aux missions d'un SIPP décrites en détails dans les articles II.1-4 et II.1-5 du Code du bien-être et auxquelles le CP doit se conformer.

2. Missions

Au sein du Service Interne de Prévention et de Protection au Travail (SIPP), le conseiller en prévention a pour missions principales :

- De participer à l'élaboration et à la validation du plan global de prévention et du plan annuel d'actions, d'accompagner leur mise en œuvre et d'assurer leur application.
- D'assister l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les membres du personnel dans l'élaboration, la programmation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques déterminées en matière de sécurité et de bien-être au travail.
- D'assister dans l'application des mesures visées dans la loi sur le bien-être les différents acteurs internes.

Plus spécifiquement, le CP sera en charge de/d' :

- Veiller à l'application et à l'évaluation de la politique de prévention et de gestion des risques au sein de l'institution, d'émettre des avis et des propositions en matière de sécurité et de bien-être au travail ;
- Accompagner l'employeur dans la priorisation des mesures de prévention à mettre en œuvre et dans l'application des mesures de la loi du bien-être au travail ;
- Participer la gestion des contrôles légaux et entretiens d'installations dans le respect de la réglementation ;
- Participer à la visite des lieux de travail en interne ou en collaboration avec le SEPP ou des spécialistes externes ;
- Elaborer les plans d'urgence interne ;
- Organiser la prévention incendie, créer et animer un réseau d'équipiers d'intervention incendie ;
- Organiser les exercices d'évacuation (préparation, exercice, débriefing, rapport, suivi des actions). ;
- Veiller à la mise à jour des consignes de sécurité ;

- Participer à l'élaboration des rapports légaux (mensuels ou annuels au SPF Emploi) ;
- Participer aux CPPT ;
- Assurer la diffusion des informations BET utiles au personnel ;
- Tenir à jour la documentation et participer aux recherches nécessaires pour répondre aux demandes relatives au BET ;
- Assurer le suivi administratif des documents, dossiers et rapports relatifs au bien-être au travail ;
- Assurer l'élaboration et le suivi des plans internes d'urgence et des dossiers d'intervention d'urgence ;
- Participer à la politique de sécurisation de nos bâtiments ;
- Rappeler aux membres du personnel les principes de l'ergonomie à respecter dans l'exercice de leur fonction ;
- Collaborer à la politique de gestion des risques psychosociaux ;
- Participer à l'élaboration des plans de formation du personnel pour les aspects relatifs au bien-être au travail ;
- Réaliser ou exploiter des analyses de risques : installations électriques, incendie, spécifiques, ...
- Réaliser des enquêtes à l'occasion d'accidents du travail ;
- Participer à la mise en place des politiques ISO 31000 et ISO 45000 afin d'optimiser l'efficacité de la mission.

La liste ci-dessus comprend les activités et tâches de l'emploi. Cependant il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée. La personne en place peut donc être amenée à effectuer d'autres activités dans le cadre de son emploi.

3. Compétences requises

- Capacité à émettre des avis techniques circonstanciés et orientés solutions ;
- Capacité de planification, de priorisation, d'anticipation et d'organisation du travail en collaboration avec les CPPT en place ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Capacités de traitement de l'information et de vulgarisation des données pour un public non averti ;
- Capacité à travailler tant de manière autonome qu'au sein d'une équipe ;
- Facultés d'adaptation afin de répondre aux besoins et sollicitations internes ;
- Rigueur dans les activités de reporting ;
- Capacité à pouvoir travailler en collaboration avec d'autres services de la HELHa : infrastructure, ressources humaines, ...
- S'exprimer aisément à l'oral et à l'écrit (parfaite maîtrise du français, avec d'excellentes capacités de synthèse et en s'adaptant à différents types de publics) ;
- Maîtrise des outils de travail collaboratif (office 365) ;
- Capacité à la réalisation de plans sous forme numérique utilisables par le service interne de prévention et / ou le service infrastructure ;
- Capacité à pouvoir réaliser des formations en interne pour notre personnel dans les domaines du Bien-être au travail afin de les sensibiliser à une problématique ;
- Etre titulaire d'un permis de conduire B, disposer d'un véhicule permettant de se déplacer dans les différentes implantations de la HELHa ;
- Résistance au stress ;
- Ouverture au renouvellement de ses pratiques.

4. Conditions

- Vous êtes titulaire d'un titre de conseiller en prévention niveau 1 (niveau universitaire) ;
- Une expérience dans le domaine constitue un atout.

5. Contrat

- **Régime de travail** : Temps Plein 38heures/semaine
- **Fonction** : Attaché
- **Echelle barémique** : 415 – barème FWB 501
- **Type de contrat** : Contrat de remplacement dans le cadre d'un congé maternité. Prolongation possible.
- **Lieu de travail** : HELHa Mons – chaussée de Binche 159 – 7000 MONS
- **Date d'entrée en fonction** : dès que possible

Le/la CP remplit sa mission en totale indépendance vis-à-vis des employeurs et des travailleurs. Il ne peut subir de préjudice en raison de ses activités et dispose d'un pouvoir de proposition, de conseil et d'avis dans sa sphère d'activités et de compétence

Pour les candidats, membres du personnel de la HELHa :

Le type de contrat et la rémunération seront examinés en fonction du statut actuel

6. Dépôts des candidatures

Toute candidature sera composée :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- d'une copie du diplôme requis

Ces documents sont à adresser à Alice NOIRET, Directrice des Ressources Humaines, par courrier électronique à recrutement@helha.be avec pour objet du mail : **25-012 Conseiller Prévention**

Date limite d'introduction des candidatures : jeudi 25 septembre 2025 inclus

7. Procédure de sélection

- Une présélection sera faite sur base des dossiers de candidature,
- Un test technique sera réalisé,
- Les candidats finalement retenus seront invités à un entretien de sélection en présentiel sur le campus de Mons